A V I S P U B L I C

Édition du 2 décembre 2023

AVIS DE PROMULGATION
DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1258-2023

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 23 octobre 2023, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement de concordance (avec modifications) numéro 1258-2023 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin d'établir les dispositions relatives à la cohabitation entre l'activité minière et les autres usages du territoire, initialement adopté sous le premier projet de règlement numéro PP24-2023 ».

2. Que ledit règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité au schéma d'aménagement, émis par la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, en date du 27 novembre 2023.

3. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

4. Que ledit règlement entre en vigueur, selon la loi, le 27 novembre 2023.

Donné à Granby, ce 1er décembre 2023.

La greffière adjointe,

Me Joannie Meunier